

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 75-574/SG/CD De la commission Permanente de la Chambre des Député portant ouverture de crédits au budget annexe du Port de Commerce de Djibouti pour l'exercice 1974. (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-574 SG/CD/dU28 Mars 1975).

n° 75-574/SG/CD De la

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 mars 1975

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro
25 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 100/8° L du T 21 mars 1975 de la Commission Permanente de la Chambre des 7 du Territoire français des Afars et des Issas portant ouvrement de crédits au budgeÈqannexe du Port de commerce de 7 pour l'exererire 1974